

Commune de Bulle

Séance du conseil municipal du mercredi 15 mai 2019 sur convocation du 11 mai 2019

8 membres du CM présents – Maxime Pontarlier, Jean-Claude Barçon, Dominique Perny excusés

Secrétaire : Isabelle Jeannin

➤ **Approbation du CR du CM du 10 avril 2019**

➤ **Vente d'herbe parcelles AB 77 et 184**

Vente d'herbe au plus offrant pour une superficie de 1 ha 40 a - 4 offres sont parvenues dans les délais soit avant le 20 avril. Après ouverture des enveloppes, la vente d'herbe est attribuée au **Gaec des Routes** pour la somme de **381 €**.

➤ **Préparation des élections européennes du dimanche 26 mai 2019**

Le bureau de vote sera installé à la **Mairie dans la salle du Conseil municipal et sera ouvert de 8 h à 18 h le dimanche 26 mai**. Tous les électeurs vont recevoir leur carte d'électeur dans les jours qui viennent. A ce jour, 301 électeurs inscrits dont 158 hommes, 143 femmes. On peut noter 16 inscriptions dont 11 inscriptions d'office (jeunes) et 5 nouveaux électeurs et 27 radiations dont 6 décès, 3 listes consulaires et 12 tutelle. La Commission de contrôle du registre électoral unique (REU) s'est réunie le 4 mai 2019 sous la présidence de Sophie Morel.

QUESTIONS DIVERSES

- **Retour sur la formation aux gestes de premiers secours et à l'utilisation du défibrillateur du jeudi 2 mai.**

Seulement 10 personnes présentes alors que la prestation était de qualité. La Municipalité, à l'initiative de cette formation regrette l'absence de membres des différentes associations du village. Une information sur la présence du défibrillateur a été faite dans la feuille info habitants distribuée ce mois-ci.

- **Contrat extincteurs et poteaux incendie**

La Commune vient de signer un contrat de 6 ans avec Haut Doubs Sécurité Incendie concernant le contrôle des poteaux et bouches d'incendie ainsi que la vérification des extincteurs.

- **Réfection du chalet des Associations le samedi 11 mai**

La Municipalité remercie les bénévoles du Comité des Fêtes et les chasseurs qui ont participé aux travaux d'entretien et de réfection du Chalet des Associations le samedi 11 mai dernier. Les matériaux nécessaires divers ont été pris en charge par la Commune. Remerciement également à l'entreprise Loiget/Lonchampt qui a mis à disposition gracieusement son matériel pour restaurer la route d'accès.

- **Appartements communaux de la Mairie à nettoyer**

L'appartement communal situé à l'étage de la Mairie et dont nous venons de reprendre possession nécessite un nettoyage avant les travaux futurs de réfection envisagés en 2020. Des devis vont être demandés pour engager celui-ci au plus vite.

- **Retour sur la cérémonie du 8 mai**

La Commune remercie chaleureusement le Sous-préfet et le Sénateur pour leur présence à nos côtés lors de la cérémonie du 8 mai. Ces remerciements s'adressent également aux enfants et adolescents qui ont bien voulu s'associer à cette commémoration.

La séance est levée à 21 h 30.

La secrétaire